



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France  
à

*UD du littoral*  
*eric.louage@developpement-du-*  
*rable.gouv.fr*

Lille, le 6 juin 2019

Objet : **Projet implantation de deux cellules de stockage de l'entreprise SOGETRA sur la commune de COUDEKERQUE-BRANCHE**  
**Information sur un avis tacite de l'Autorité Environnementale**  
N° d'enregistrement Garance : n°2019-3419

Monsieur,

L'autorité environnementale a été saisie le 27 mars 2019 pour émettre un avis sur le projet en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été expressément produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Je vous informe de l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet. Le présent courrier pourra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture de département Du Nord